# Réseau Culture inclusive Neuchâtel Recommandations

Ces recommandations

sont écrites le plus clairement possible.

Des experts du FALC de la fondation Les Perce-Neige

les ont relues et corrigées.

## 1. Explication

### 1.1 Les recommandations

Entre septembre et novembre 2022,

un groupe de 38 personnes aux capacités différentes

a participé à trois ateliers dans le canton de Neuchâtel.

Ce groupe a fait **19 recommandations**

pour inclure les personnes en situation

de handicap dans les lieux

et festivals culturels du canton.

### 1.2 Un classement des recommandations par ordre d’importance

Le Service Culture inclusive de Pro Infirmis

a présenté ces 19 recommandations

à la rencontre régionale au Laténium

le 30 janvier 2023.

Les participants à la rencontre régionale

ont choisi les priorités à faire en 2023.

Ils ont **classé les 19 recommandations**

**par ordre d’importance**.

Le classement est organisé en deux groupes :

* Le premier groupe concerne **l’organisation du réseau**.
* Le deuxième groupe concerne **les activités du réseau**.

Après la rencontre,

le Service Culture inclusive de Pro infirmis

envoie le classement des 19 recommandations

par ordre d’importance :

* Aux participants à la rencontre.
* A la personne du canton de Neuchâtel qui s’occupe

de l’inclusion des personnes vivant avec un handicap.

* Aux services de la culture du Canton,

des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

## 2. Les 19 recommandations par ordre d’importance

### 2.1 Classement pour l’organisation du réseau

* 6 groupes disent qu’il faut éclaircir les missions du réseau.
* 5 groupes disent qu’il faut identifier les personnes clés

qui sont le moteur du réseau.

* 4 groupes disent qu’il faut mettre en lien les acteurs de la culture

et du handicap.

* 4 groupes disent qu’il faut définir la structure

et les valeurs du réseau.

* 1 groupe dit qu’il faut définir un budget pour le réseau.
* 1 groupe dit qu’il faut définir le périmètre du réseau :
* Ce qui fait et **ne** fait **pas** partie du réseau.

### 2.2 Classement pour les activités du réseau

* 5 groupes disent qu’il faut communiquer

les bonnes pratiques d’accessibilité universelle.

* 5 groupes disent qu’il faut communiquer

les offres culturelles accessibles.

* 3 groupes disent qu’il faut mettre en place

un accompagnement pour les acteurs

de la culture et du handicap.

* 3 groupes disent qu’il faut mettre en place

une base de données d’information concernant

l’accessibilité des offres.

* 1 groupe dit qu’il faut communiquer les formations

existantes sur l’accessibilité et l’inclusion.

* 1 groupe dit qu’il faut coordonner les formations existantes.
* 1 groupe dit qu’il fait mettre en place

les formations manquantes.

* 1 groupe dit qu’il faut créer des projets pilotes modèles.
* 1 groupe dit qu’il faut créer une base

de données des bénévoles.

* 0 groupe dit qu’il faut mettre en place

des contrôles d’accessibilité dans les lieux culturels.